



Projet Pédagogique 2021-2026 des Instituts de Formations Paramédicales du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays-d'Aix



INTRODUCTION

Les Instituts de formation du GCSPA sont situés sur 3 sites géographiques. Ils regroupent les 3 filières de formation suivantes :

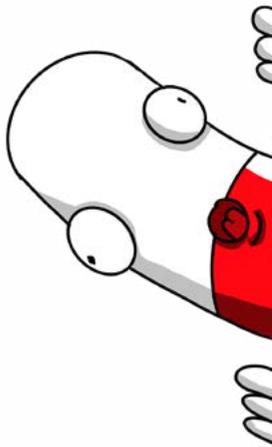
- **IFAS : sites d'Aix en Provence, Salon de Provence et Pertuis**
- **IFSI : sites d'Aix en Provence et Salon de Provence**
- **IFCS : site d'Aix en Provence**

Nous avons souhaité que la construction du projet pédagogique repose sur une réflexion collective. Ainsi, pour la première fois, nous avons élaboré un **projet commun** à l'ensemble des filières. Il participe au renforcement de notre identité au sein des 6 instituts de formation et permet de donner du sens à l'action menée ainsi qu'à nos pratiques pédagogiques.

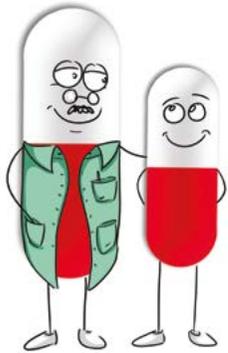
Nos intentions pédagogiques placent les apprenants au cœur du dispositif de formation. Elles prennent en compte l'évolution sociétale et réglementaire dans le respect des besoins des personnes prises en soins et des attentes des employeurs.

Soutenu par nos valeurs professionnelles et humanistes, ce projet a pour finalité la professionnalisation des étudiants et des élèves accueillis.

SOMMAIRE



SUIVI PEDAGOGIQUE



Le suivi pédagogique est au cœur du dispositif pédagogique.

Le formateur référent pédagogique est au sein d'une équipe de professionnels, ressource dans le suivi personnalisé de l'apprenant.

Le référent pédagogique rassemble l'ensemble des informations concernant l'étudiant/élève, auprès du référent de stage, du formateur référent d'année, des tuteurs de stage, des référents handicap, de l'équipe administrative ...

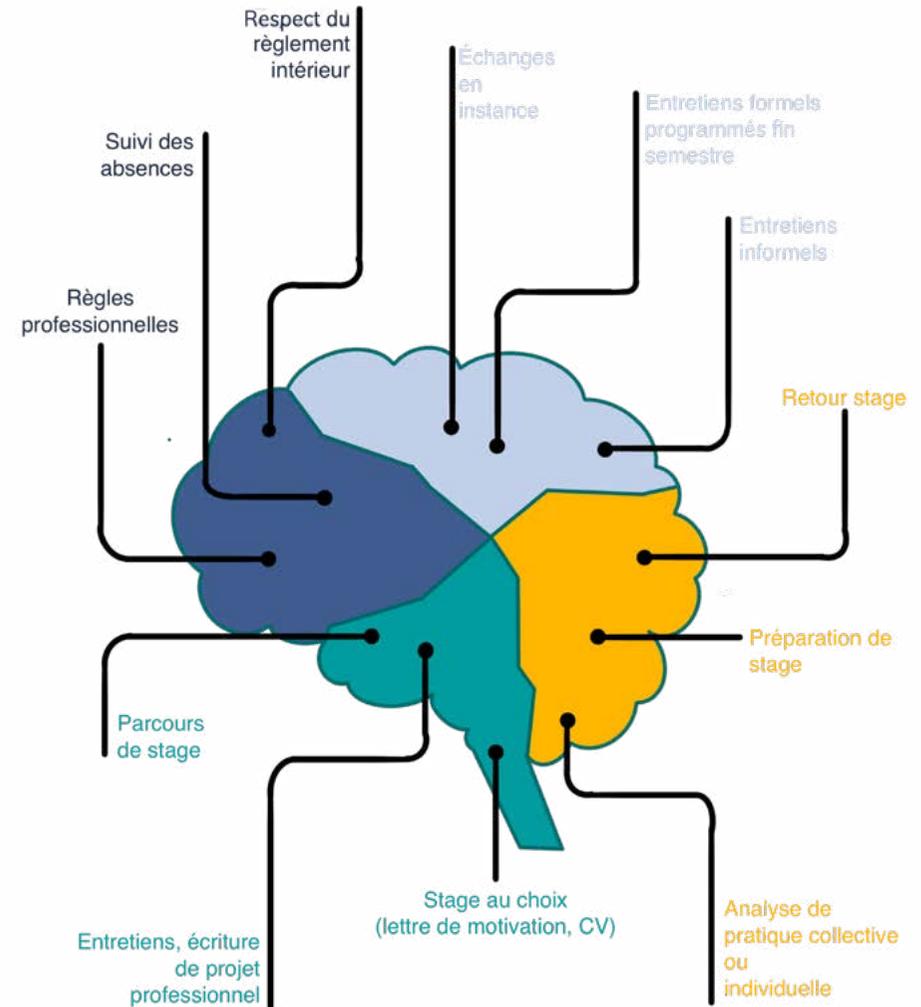
Le suivi pédagogique participe au développement de la professionnalité de l'étudiant comme au développement de sa professionnalisation. Il engage le formateur dans une posture d'évaluateur entre contrôle et accompagnement



LE SUIVI PÉDAGOGIQUE VISE À :

- Suivre la progression de l'étudiant dans ses apprentissages et l'accompagner à repérer ses difficultés et ses réussites
- Inscrire l'apprenant dans le respect du cadre institutionnel
- Développer un processus de réflexivité chez l'étudiant entre professionnalisme et professionnalisation, entre auto contrôle et auto questionnement.
- Accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel
- Prévenir les ruptures de parcours

Les différents temps des suivis pédagogiques (individuels et/ou collectifs) sont programmés et planifiés durant les heures de formation. Le compte rendu du suivi pédagogique individuel est assuré par le formateur référent et sa traçabilité est réalisée dans le dossier informatisé de l'étudiant. Le compte rendu du suivi pédagogique est porté à la connaissance de l'étudiant.



●	Développer un processus de réflexivité chez l'étudiant entre professionnalité et professionnalisation entre auto contrôle et auto questionnement
●	Inscrire l'étudiant dans le respect du cadre institutionnel
●	Accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel
●	Suivre la progression de l'étudiant dans ses apprentissages et l'accompagner à repérer ses difficultés et ses réussites

ACCOMPAGNEMENT DANS L'ALTERNANCE

Qu'est-ce que l'alternance ?

Les formations sont construites par alternance entre des temps de formation théorique et des temps de formation clinique.

Selon Merieu P. (2010), « *L'alternance intégrative ou interactive est un travail réel d'aller-retour permanent entre des observations, des obstacles, des apprentissages et des réinvestissements* »

L'alternance demande à la fois une pédagogie différenciée, chaque parcours d'apprentissage est individualisé. Mais également, une pédagogie interactive qui crée du questionnement et du lien.

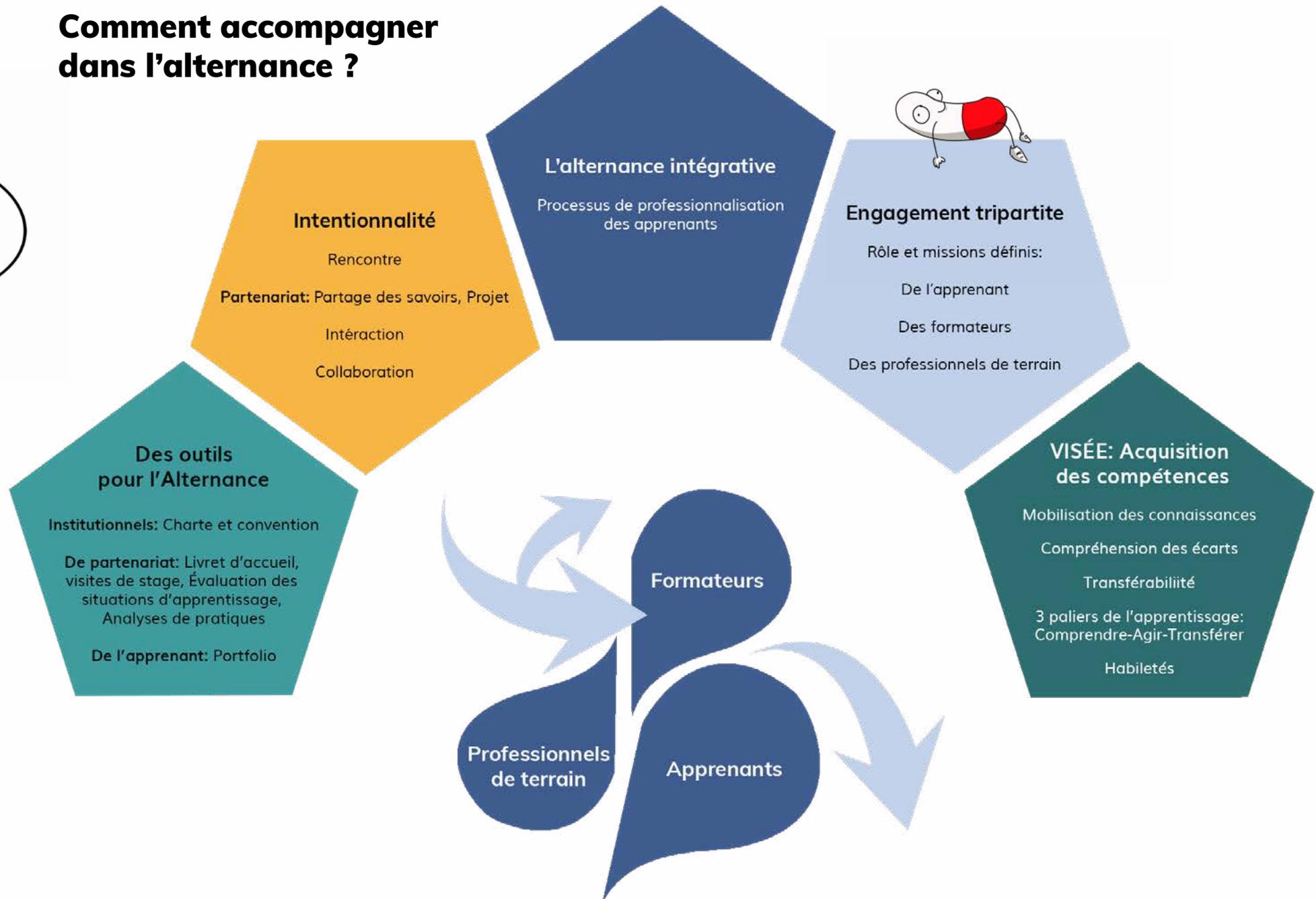
Ainsi, l'articulation induit un éclairage de la pratique par la théorie tout autant que l'expérience clinique crée un renforcement de l'apport théorique.

L'ensemble venant, à travers la pratique de l'analyse de pratiques, permettre l'émergence des compétences à partir des trois paliers : comprendre-agir-transférer.

Ces mêmes compétences sont mises en tension par tous les acteurs du soin et des instituts, intervenant dans la continuité du parcours de formation de l'apprenant.

L'alternance se construit dans la rencontre entre les différents acteurs : professionnels du soin, formateurs, apprenants. Elle est au service du processus de professionnalisation et s'ancre dans un partenariat fondé sur la collaboration et l'interaction.

Comment accompagner dans l'alternance ?



MOBILITE INTERNATIONALE

PROJET STAGE HORS MÉTROPOLE

Dans cette alternance, il est aussi possible pour les étudiants de réaliser un stage hors métropole.

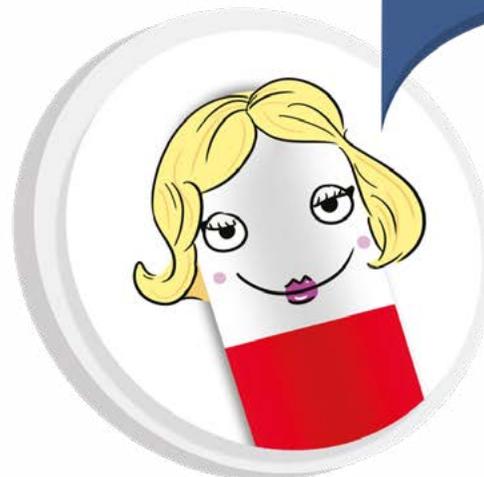
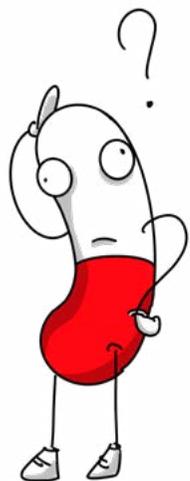
Le stage hors métropole est un moyen pédagogique permettant à l'étudiant d'enrichir son projet de formation en s'ouvrant à d'autres cultures, d'autres systèmes de santé et en se confrontant à une diversité de situations dans des contextes différents. Ce stage est soumis aux mêmes critères de validation que les autres stages. L'étudiant est soutenu par l'Institut pour argumenter son choix.

Le coordonnateur des stages donne des informations et des conseils tout au long de l'élaboration du projet et oriente vers les personnes ressources.

L'étudiant formalise son souhait de stage par la rédaction d'un projet en concertation avec son référent de suivi pédagogique. Ce projet écrit, est transmis au Directeur des instituts pour validation.

La direction des instituts s'engage à faciliter les démarches de financement des frais de stage : accompagnement à l'élaboration des dossiers de demande d'aides, manifestations de recueil de fonds dans les locaux des instituts dans le respect du règlement intérieur.

Durant le stage, les étudiants infirmiers doivent rester en contact avec l'institut de rattachement et l'informer régulièrement du bon déroulement du stage (au minimum à l'arrivée, en milieu de stage, au retour).



On tire beaucoup de leçons de vie à observer la solidarité entre les patients.

On se régale, on en prend plein les yeux et plein le coeur, découvrir la culture Khmer à travers les soins est une expérience très enrichissante.



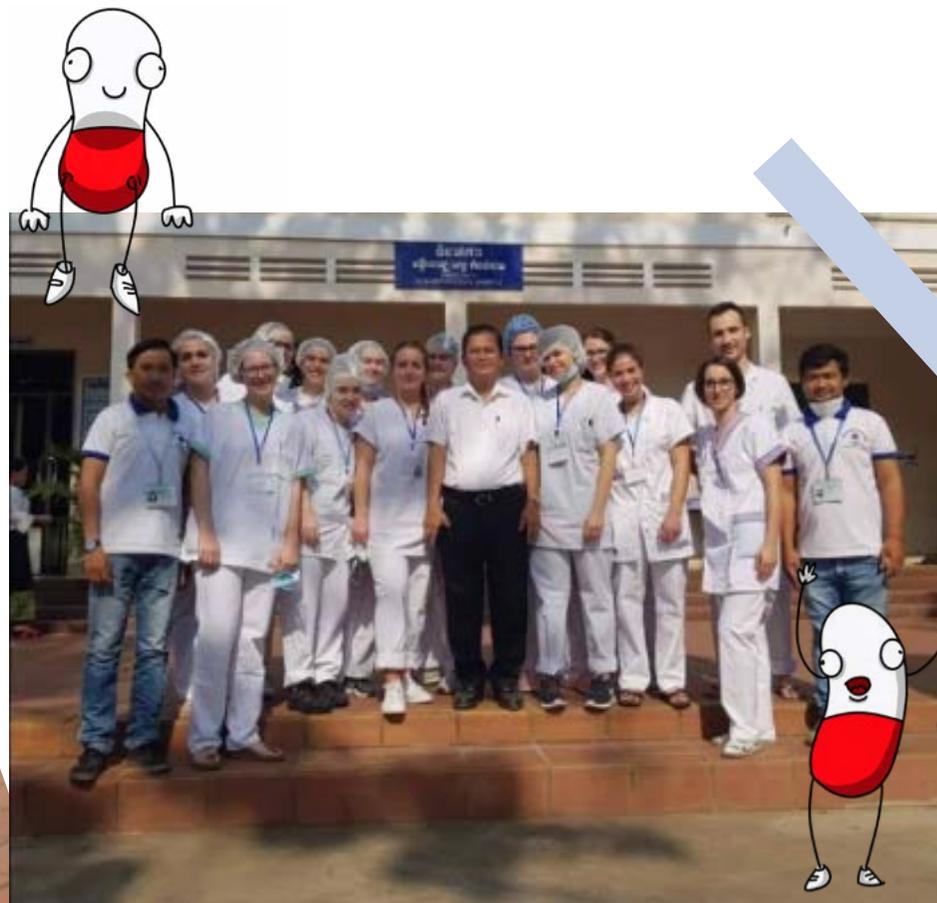
Pour notre plus grand bonheur, le dépaysement est total, l'équipe de l'association est géniale.



Tout se passe très bien, les équipes sont bienveillantes et la barrière de la langue ne nous empêche pas de pratiquer.

Au retour de stage, les étudiants partagent leur expérience lors d'une présentation orale organisée pour les autres étudiants.

Les instituts ont noué depuis plusieurs années un partenariat avec différentes associations. Une inscription dans le dispositif ERASMUS est en réflexion.



« Nous avons réalisé deux missions dans deux petits villages. Accompagnés de trois médecins, nous avons offert des consultations, et traitements associés aux plus démunis. Nous avons donc pu apprécier la dimension humanitaire de ce séjour. »

RAISONNEMENT CLINIQUE

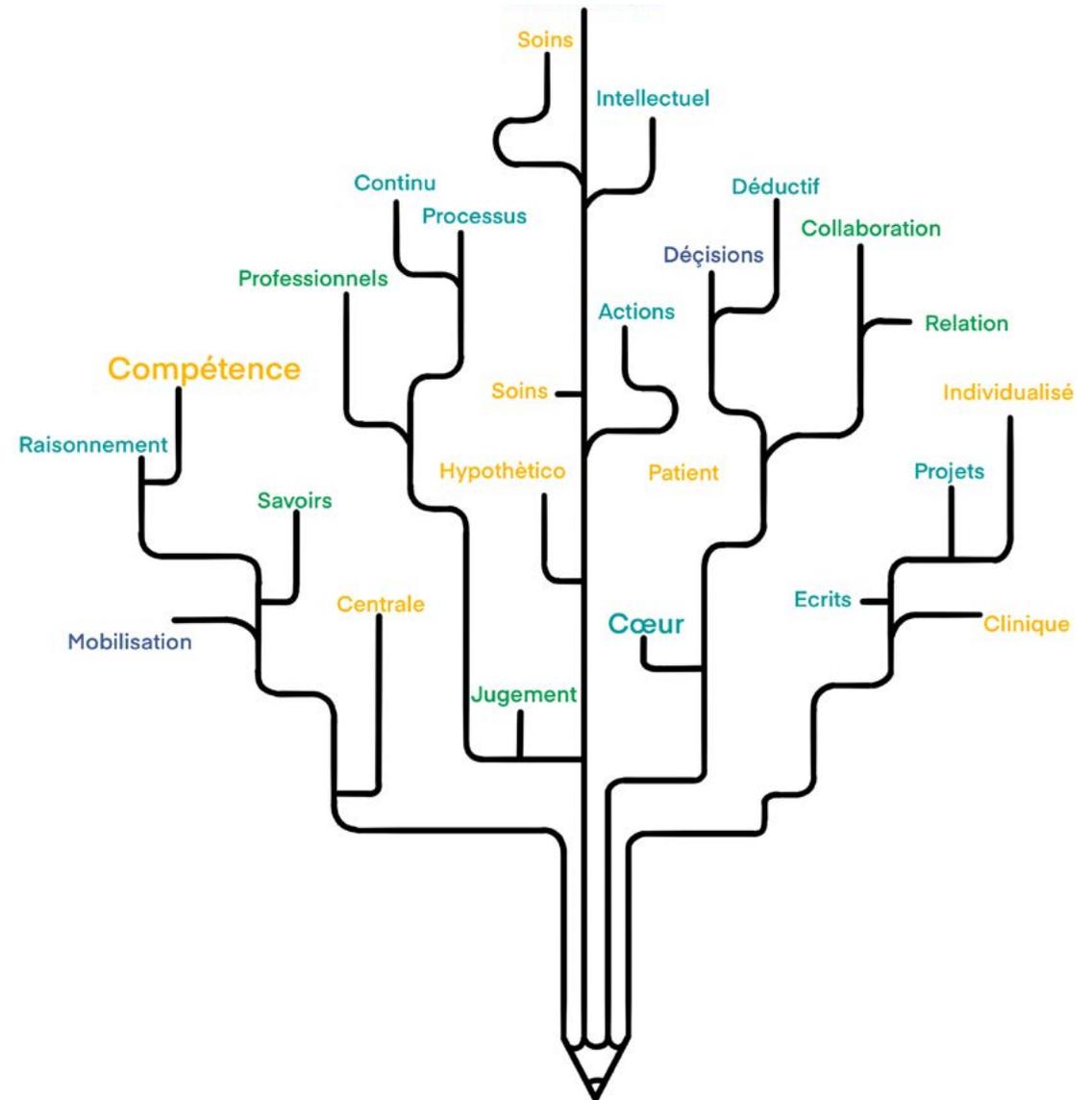
Introduction

Le raisonnement clinique est au cœur de tous les métiers de soignants.

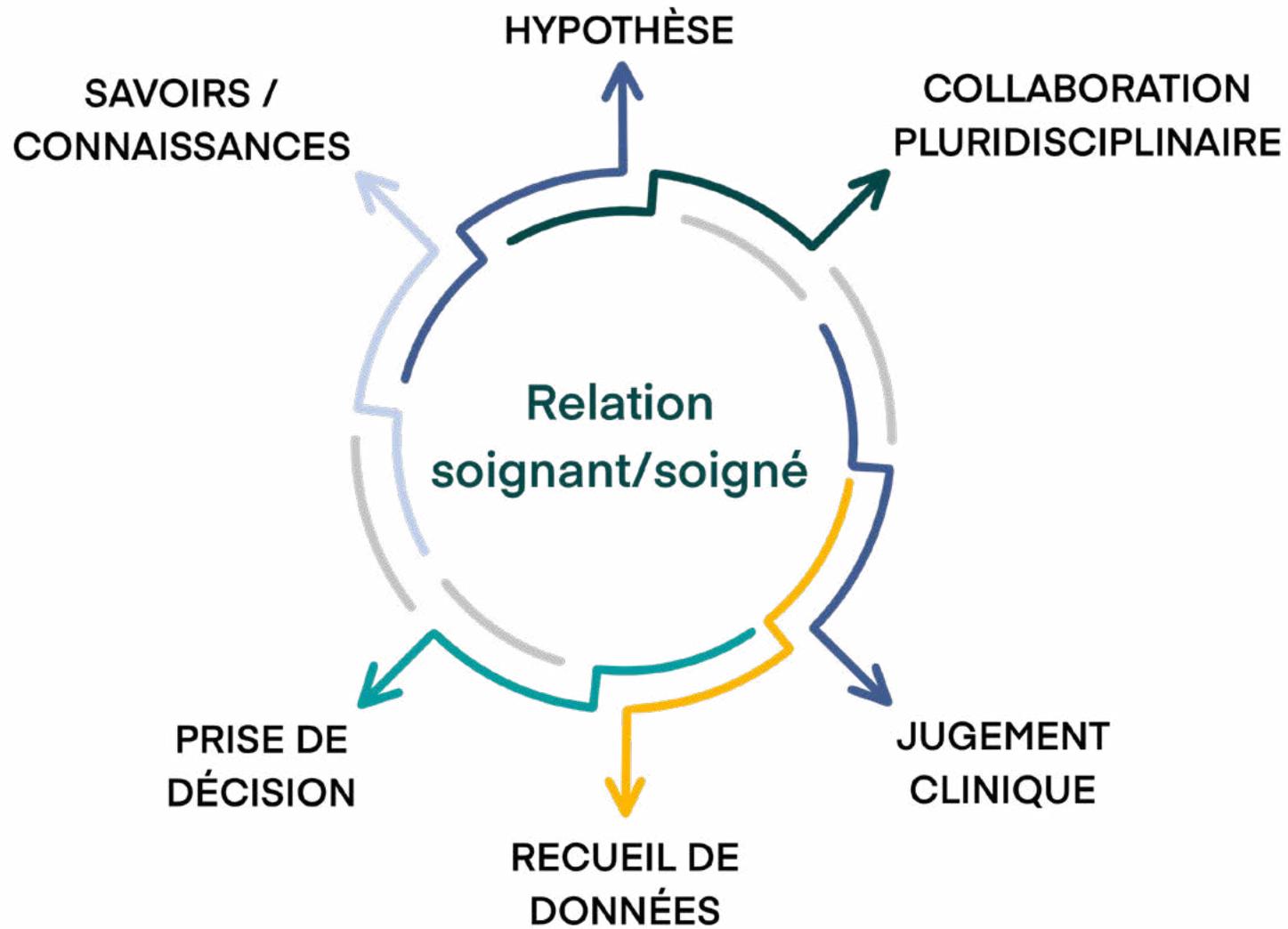
C'est une compétence centrale, socle de l'ensemble des compétences professionnelles parce que le raisonnement clinique est le préalable à la prise de toute décision et à la mise en œuvre d'actions.

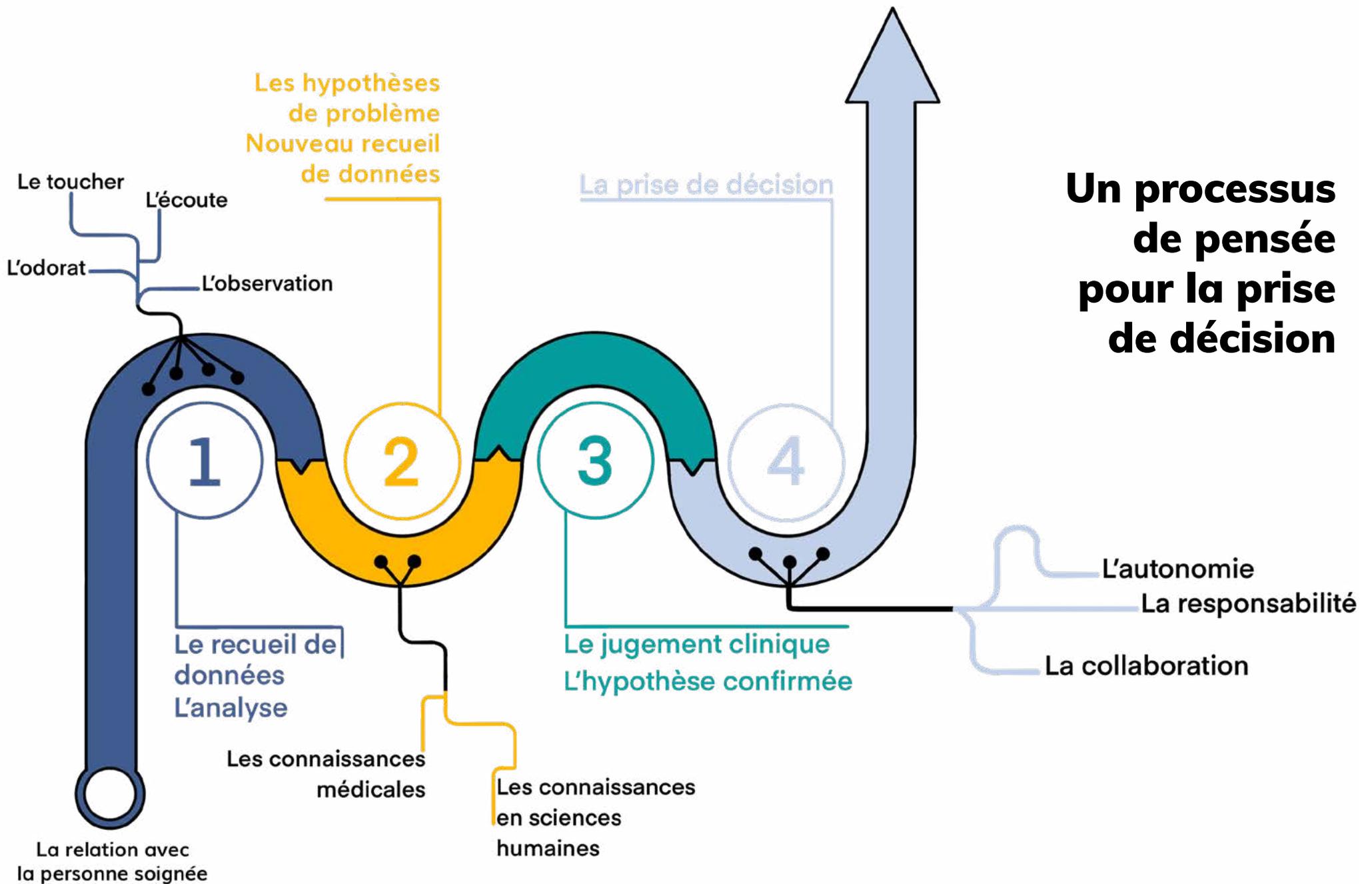
« La personne qui raisonne effectue une série d'inférences mais n'exprime que le produit de son raisonnement. » (Psiuk, 2012)

C'est un processus intellectuel continu, difficile à appréhender car implicite et c'est pour cela que nous considérons que le raisonnement clinique doit être au cœur des apprentissages afin de le rendre explicite et visible que ce soit en Institut comme sur le terrain du soin tout au long de la formation.



Modélisation du raisonnement clinique





L'apprentissage du raisonnement clinique en formation soignante

Le stage dans les différents contextes de soins est le lieu privilégié qui permet l'appropriation du raisonnement clinique par la rencontre entre les apprenants et les personnes soignées. A ce titre les professionnels du soin ont une place prépondérante dans le développement de cette compétence.

« Le jugement clinique se construit en partant des données recueillies lors de l'observation structurée du patient. À partir de ces données, les opérations mentales hypothético-déductives sont activées. »
(Psiuk, 2012)

Par ailleurs, pour faciliter cet apprentissage, tout au long de la formation et dans les différentes UE ou les différents modules, l'équipe pédagogique utilise des méthodes actives et des outils variés tels que la simulation, cas résolu, cas cascade, analyse des pratiques professionnelles, atelier de recherche d'informations, jeux de rôle ...

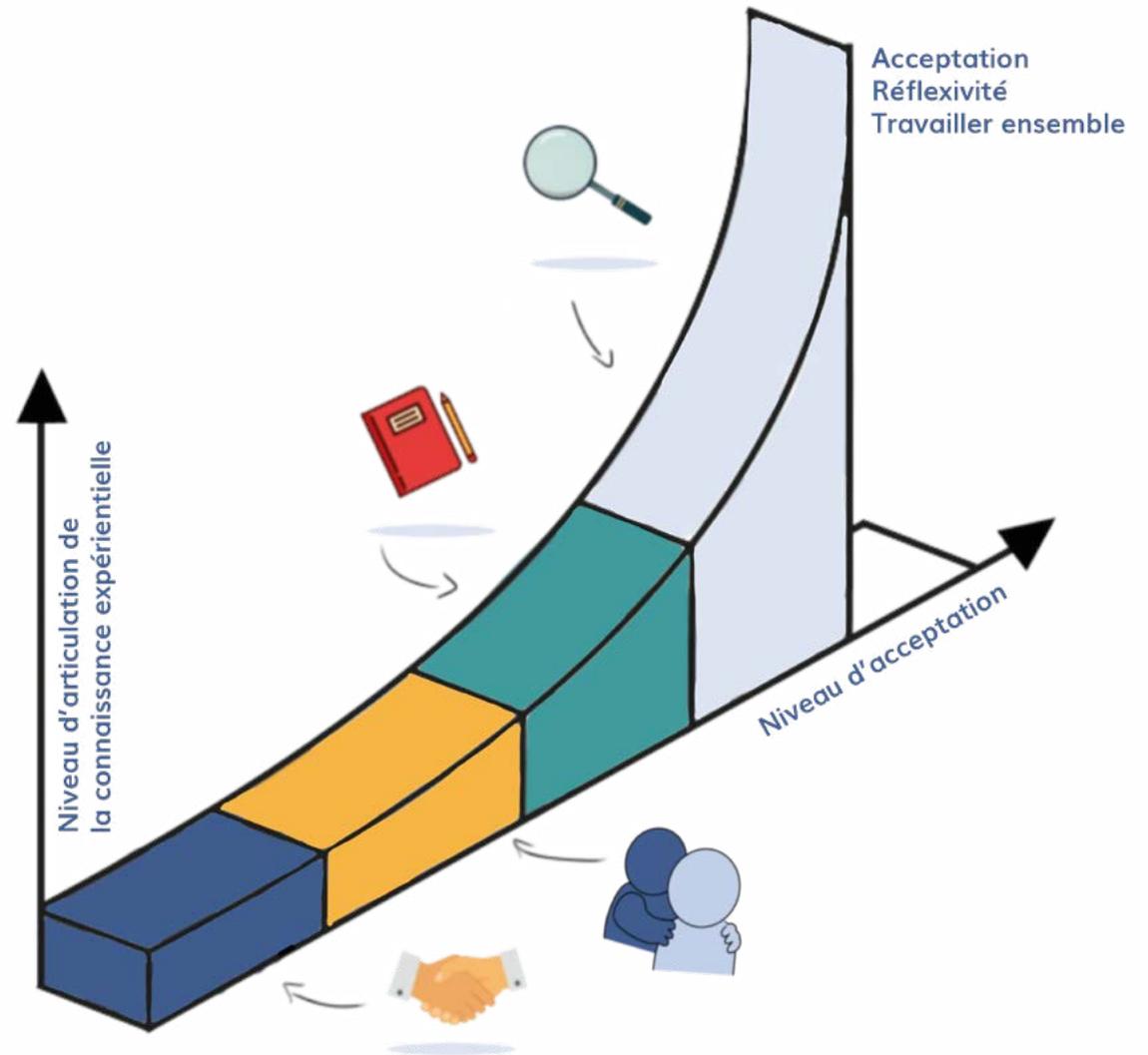
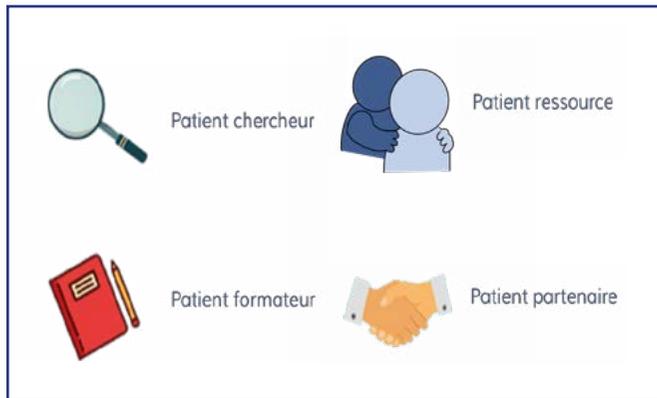


[Vidéo sur
le raisonnement
clinique](#)

COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

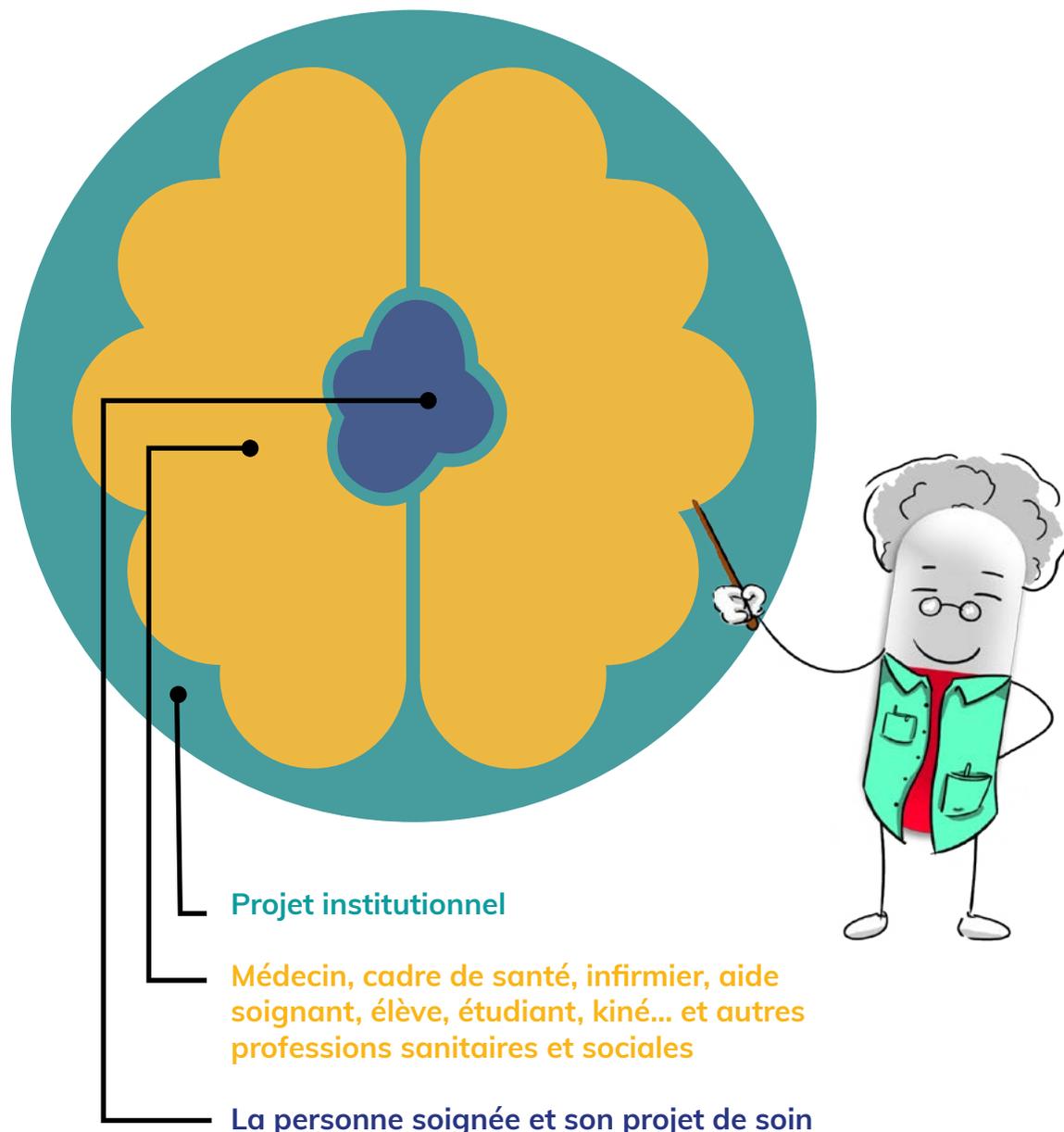
PATIENT PARTENAIRE

Les patients formateurs sont intégrés dans le dispositif de formation. Cette co-construction constitue une approche innovante. Pour les étudiants, il s'agit d'un partage avec un «vrai patient» qui permet de connaître son point de vue et ses ressentis. le patient partenaire formateur est un expert de sa maladie, il aide à une meilleure connaissance de ses symptômes.



« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Proverbe africain



FORMATION À LA COLLABORATION

Les étudiants dans nos instituts s'inscrivent en tant que futurs professionnels dans un système de soins où la collaboration entre professionnels et avec les patients est essentielle pour la qualité et la sécurité des soins.

L'Organisation Mondiale de la Santé (2010) définit la collaboration dans les soins de santé «lorsque de nombreux travailleurs de la santé ayant différentes formations professionnelles offrent des services complets en travaillant avec les patients, leurs familles, leurs soignants et les collectivités, afin de prodiguer les soins de la plus grande qualité possible dans différents milieux d'intervention» :

C'est dans ce cadre que les formateurs veillent à promouvoir la collaboration dans la formation selon 3 axes:

L'apprentissage de la collaboration intra et inter filières de formation à l'institut comme en stage:

La collaboration se construit à travers l'expérience des travaux de groupe (analyse des pratiques, exposés, suivis collectifs...), mais aussi à partir de la réalisation de projets partagés (service sanitaire, animations extérieures, travaux dirigés inter filières infirmière/aide-soignants, journées professionnelles et conférences.)

La collaboration dans l'interdisciplinarité :

La collaboration entre les professions de santé s'inscrit dans un cadre légal en termes de compétences et de responsabilités. Les équipes pédagogiques s'engagent à développer les connaissances et le respect des cadres réglementaires en fonction des champs de compétences des différents professionnels du soin. Les différents référentiels d'activités sont enseignés et les intervenants représentent la diversité des professions de santé. Les formateurs font vivre la collaboration par leur polyvalence dans les différentes filières et entre les différents sites de formation. La collaboration entre les professionnels du soin vise un objectif commun de compétence collective « Elle est faite de savoirs et de savoirs-faire partagés ou complémentaires et d'une capacité du collectif à se coordonner pour coconstruire des solutions ». (Michaux 2005)

La collaboration avec les patients partenaires :

Des patients partenaires sont intégrés dans le dispositif de formation. Cette co-construction constitue une approche innovante. Pour les étudiants, il s'agit d'une rencontre avec « un patient » qui permet d'apprendre de son expérience. Ce patient partenaire formateur est un expert de sa maladie, il témoigne de son vécu et de son parcours de soins, de sa relation avec les soignants.

Le Montréal model s'appuie sur le savoir expérientiel défini comme les «savoirs du patient, issus du vécu de ses problèmes de santé ou psychosociaux, de son expérience et de sa connaissance de la trajectoire de soins et services, ainsi que des répercussions de ces problèmes sur sa vie personnelle et celle de ses proches »

Références. Définition OMS : <https://www.who.int/fr/>

Références : compétence collective : performance collective et compétences individuelle, collective et organisationnelle. Valéry Michaux Docteur en Sciences de Gestion Professeur, Reims Management School valery.michaux@reims-ms.fr CRGNA LAGON, Université de Nantes 2005.

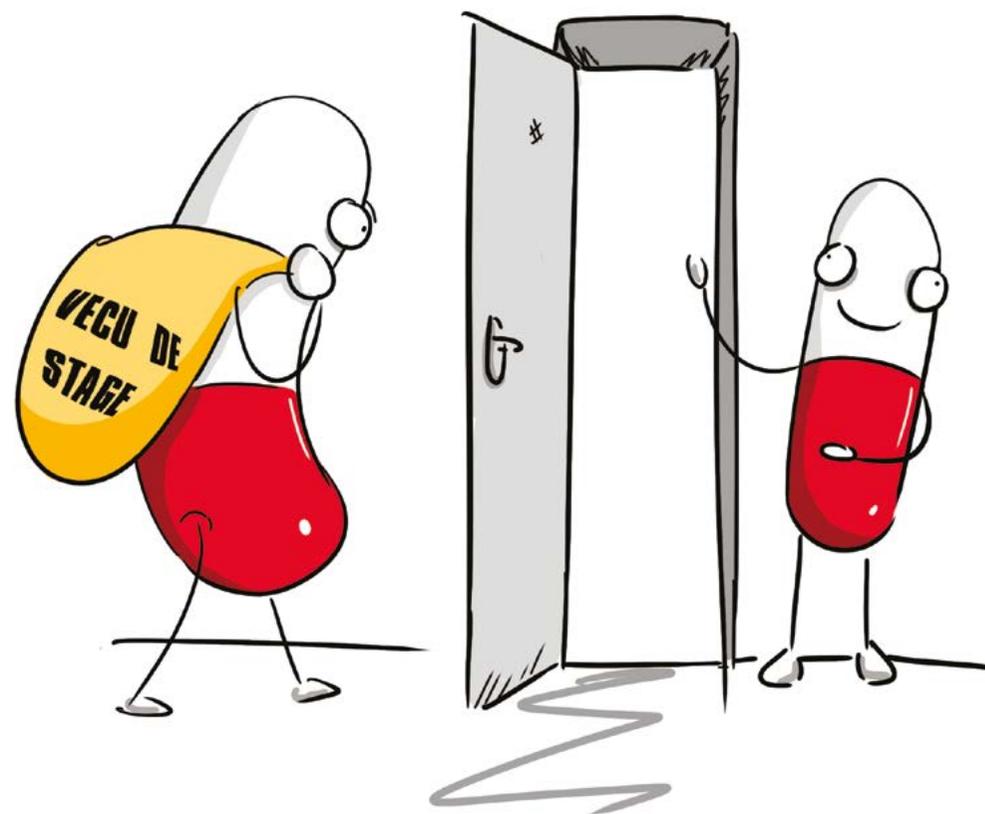
Association des infirmières et infirmiers du Canada : <https://www.cna-giic.ca/fr>



Références. Modèle de Montréal : Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé (CPASS) de l'Université de Montréal. Guide d'implantation du partenariat de soins et de services, vers une collaboration optimale entre intervenants et avec le patient. Montréal : Université de Montréal, Direction collaboration Et partenariat patient/CPASS ; 2013a.

GROUPES DE PAROLE

Les groupes de parole répondent à un choix des instituts de formation du GCSPA de proposer un temps basé sur la parole et la libre expression autour de vécu de stage par les apprenants. Ce temps est un cadre propice de « dépôt » et de travail des émotions générées par diverses situations rencontrées en stage. Le déroulement et son contenu restent confidentiels pour favoriser la réflexion, la coopération et la cohésion autour de thématiques partagées, choisies ou proposées. Ils sont animés par un psychologue et/ou un cadre formateur.



Déroulement d'un groupe de parole :

Les étudiants sont en groupes restreints (12 à 13).
La séance, d'une durée de 2 à 3 heures, est animé par un-e psychologue et/ou un cadre formateur.

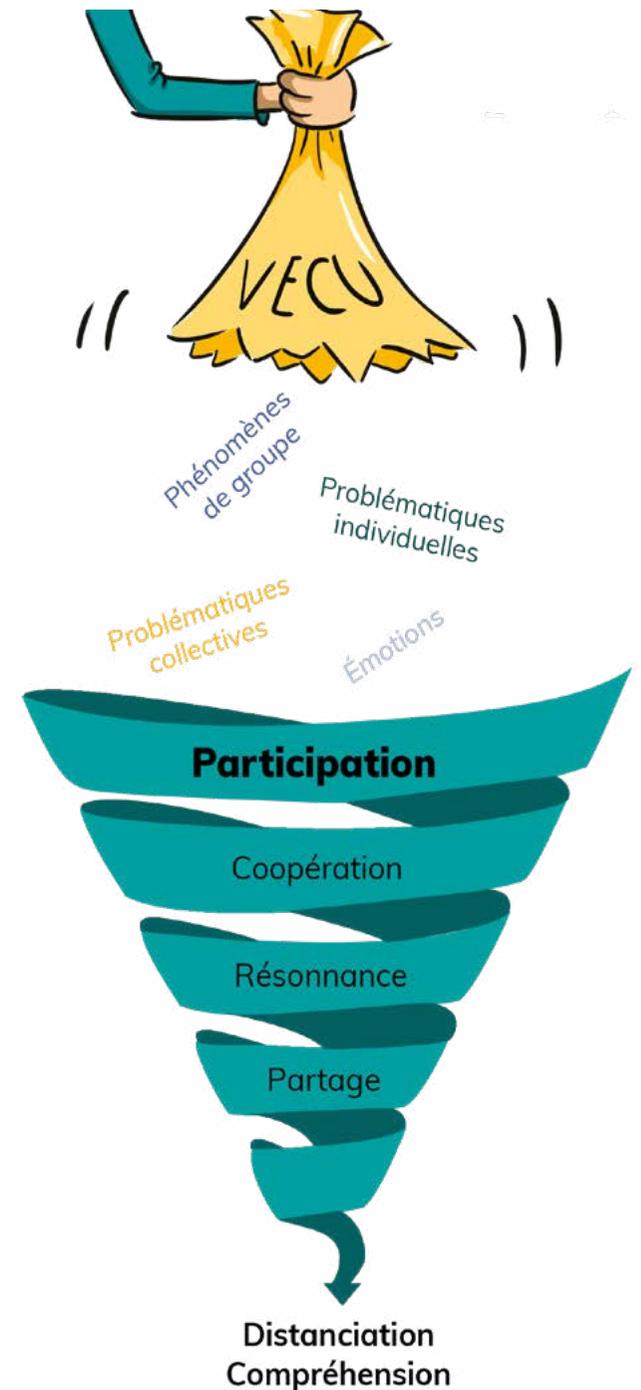
Ils-elles affichent une neutralité qui garantit la participation et la circulation de la parole pour tous les étudiants ou élèves. Les animateurs guident, accompagnent, encouragent l'expression ouverte et le partage des émotions associées. Ils sont formés aux techniques d'écoute, à l'observation des comportements. Leur animation est non directive, centrée sur les étudiants-élèves.

Le cadre formateur a une lecture professionnelle des éléments énoncés par les apprenants. Le psychologue les aide à réguler les émotions et affects en jeu dans les situations relatées.

Programmation des groupes de parole :

Une séance est organisée au moins une fois par semestre.

Afin de favoriser une confiance mutuelle entre animateurs et apprenants, les groupes sont identiques pendant toute la durée de la formation et l'animation du groupe est assurée par la(les) même(s) personne(s) sur la durée de la formation.



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET POSTURE REFLEXIVE

L'analyse de pratiques : un espace propice à la pratique réflexive

L'analyse de pratiques est un temps pédagogique qui s'inscrit dans les dispositifs de formation des instituts du GCSPA. Elle vise à développer le jugement professionnel afin d'accompagner l'étudiant à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.

L'analyse de pratiques développe la pratique réflexive qui consiste à apprendre à partir des expériences professionnelles vécues dans un contexte donné.

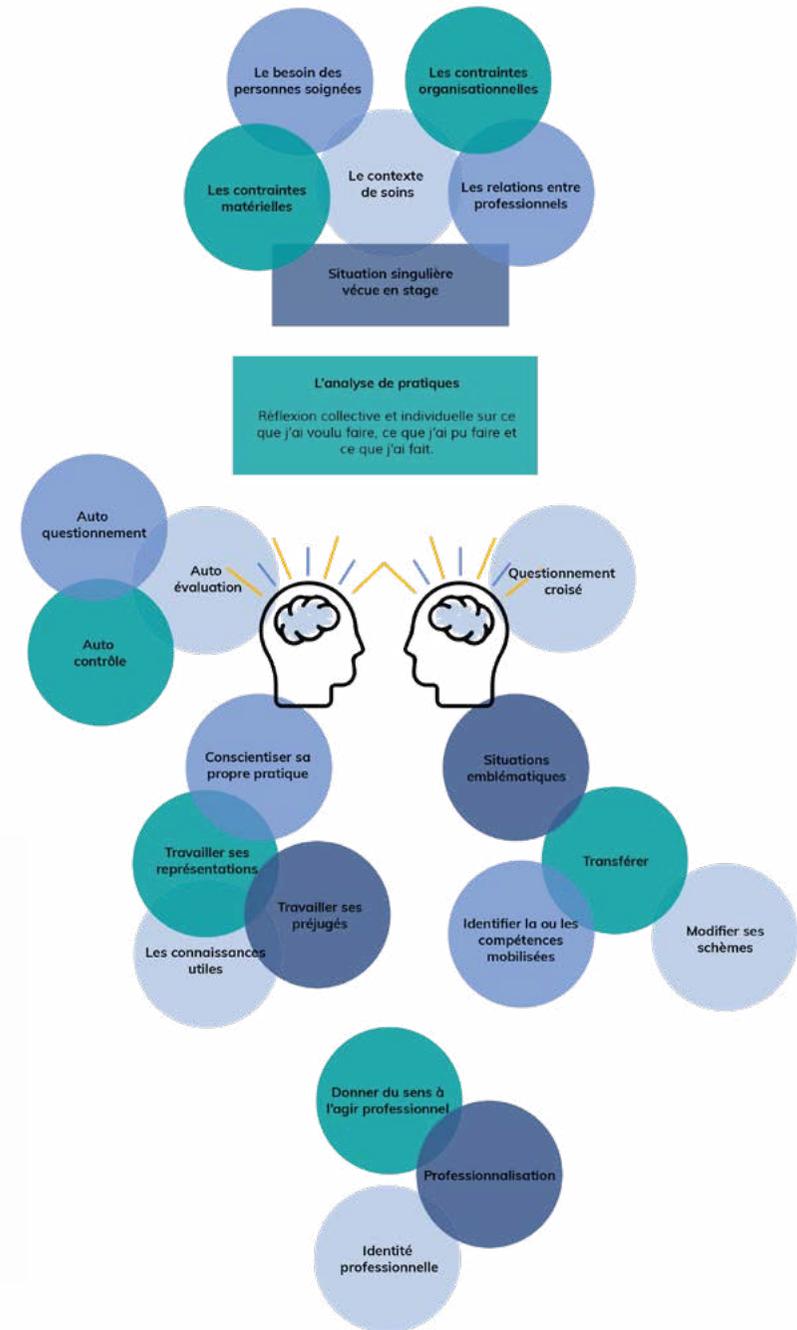
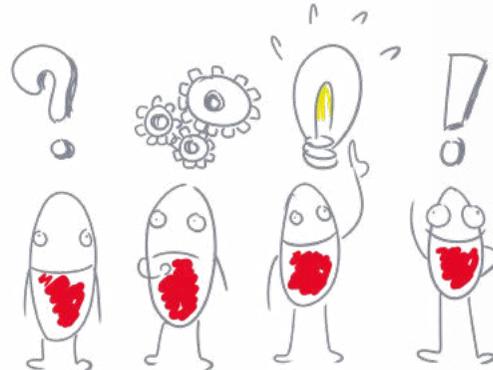
« Les praticiens réfléchissent dans et sur leur action pour composer le mieux possible avec les situations qu'ils rencontrent, notamment pour répondre aux besoins des personnes auprès desquelles ils interviennent, pour transiger avec les autres professionnels, pour s'ajuster aux contraintes organisationnelles, pour porter attention à leur équilibre personnel. » (Bourassa – 2002)

L'intention partagée par les équipes pédagogiques est d'accompagner l'étudiant à prendre conscience, à partir de sa manière d'agir et de réagir :

- Des connaissances mobilisées ou à mobiliser
- De ses émotions, de son ressenti, de ses préjugés
- De sa perception du contexte
- De son vécu antérieur

Il s'agit d'accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de l'autoévaluation : entre autoquestionnement et autocontrôle.

Ce retour réflexif a pour finalité de réinvestir dans la pratique à venir les enseignements tirés de chaque expérience et de construire ainsi les compétences attendues.



PEDAGOGIES INNOVANTES

Préambule

- Contexte sanitaire
- Arrivée des générations Y et Z
- Avancées des recherches en neurosciences
- Logique de formation par compétences

Varier les approches, multiplier les outils sont autant de possibilités d'apprendre, de construire des savoirs et de développer les compétences.

Penser
la formation
autrement

Créativité
et innovation

Intentions pédagogiques

- Créer une appétence vis-à-vis des savoirs nécessaires à la construction des compétences

Professionnalisation / Curiosité / Recherche de sens

- Transformer l'abstrait en réel
Situations emblématiques - Repères

- Développer l'esprit critique
Argumenter

- Gagner en autonomie

Processus de décision, auto évaluation

- Favoriser le travail collaboratif

Travail en équipe

- Développer des habiletés cognitives

Raisonner, analyser, questionner.....

- Encourager la créativité

S'ouvrir à d'autres possibles

Outils

Des outils numériques mais pas seulement

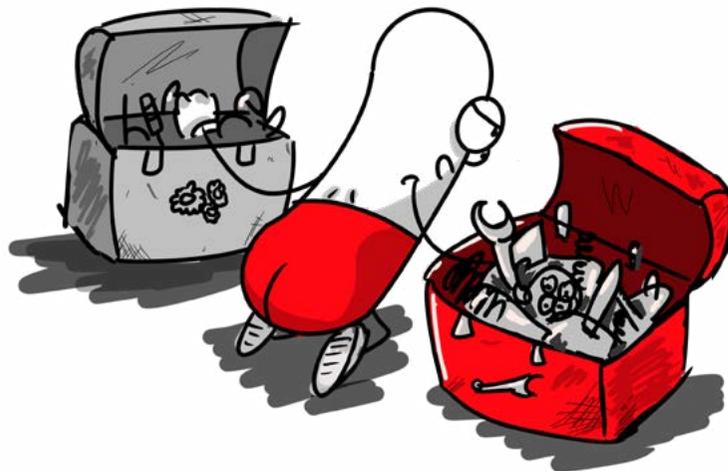
Création d'une ambiance et d'un accompagnement favorables

Rencontres, interactions, échanges

Proximité

« Les émotions au centre de ces pédagogies participatives favorisent un ancrage des savoirs »

La boîte à outils des pédagogies innovantes comprend :



Travail en groupes restreints
Espaces coopératifs

Individualisation des parcours

Ludification

Des objectifs précis et ciblés

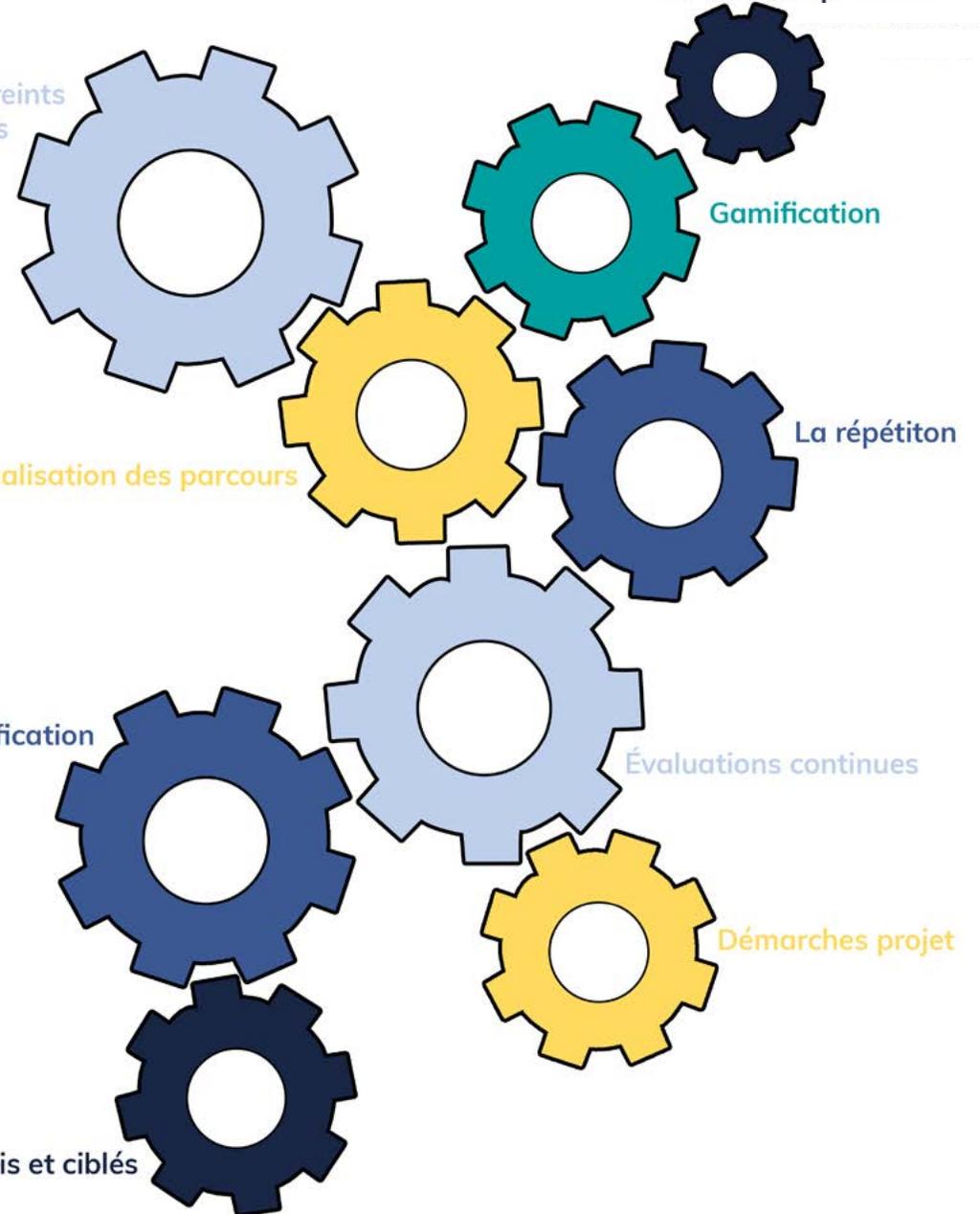
Durée des activités limitée
dans le temps

Gamification

La répétition

Évaluations continues

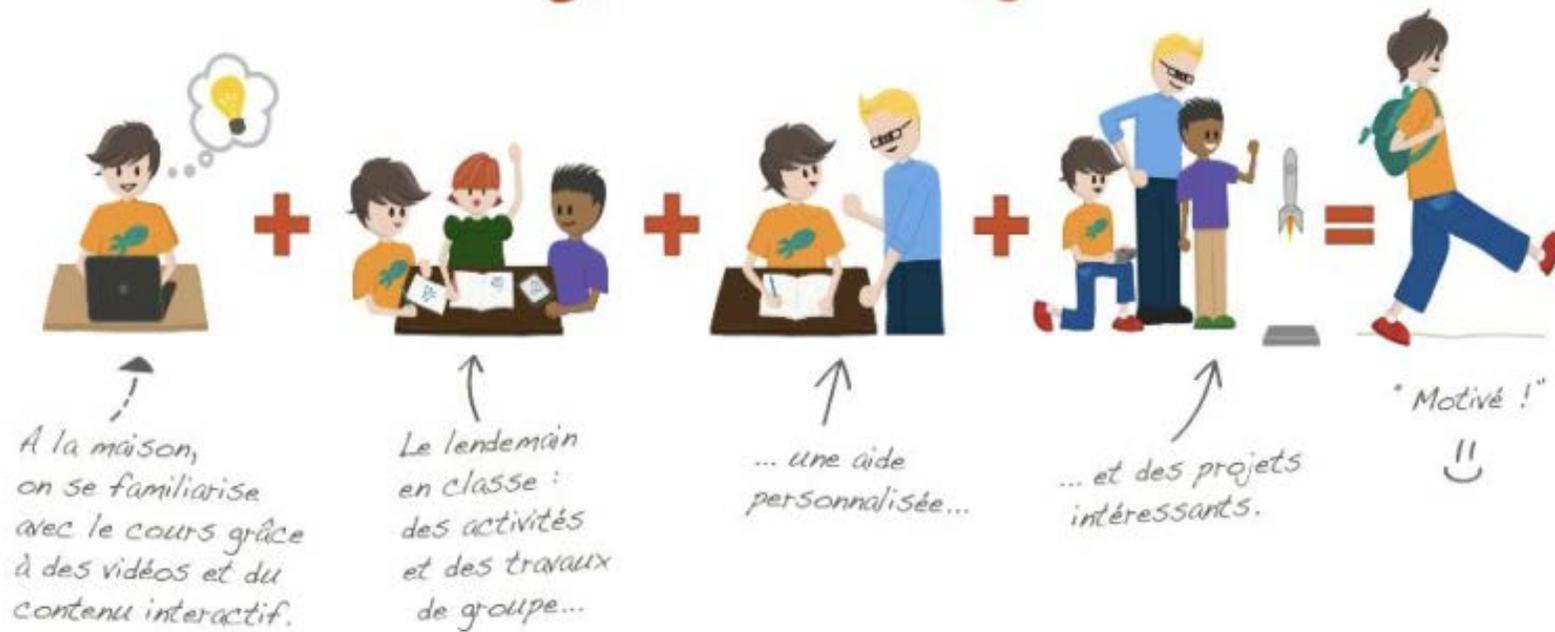
Démarches projet



**Ainsi des
espaces
didactiques
sont organisés
à partir de :**

- Challenges
- Situations d'étonnement, de découverte
- Recherches personnelles (classe inversée)
- Serious game
- Escape game
- Quiz interactif
- Atelier de simulation
- Jeu de plateau (type Trivial pursuit)
- Analyse de pratiques Raisonnement clinique

Classe inversée



DISPOSITIFS D'ENTREE EN FORMATION

Les instituts du GCSPA proposent des dispositifs d'entrée en formation aide-soignante, infirmière et cadre de santé adaptés aux modalités de sélection :

> Aides-soignants : sélection sur dossier avec entretien ;

> Infirmiers : inscription sur Parcoursup et/ou épreuves de sélection écrite et orale pour les personnes pouvant justifier d'au moins trois ans de cotisation salariale ;

> Cadres de santé : concours avec épreuve écrite d'admissibilité et épreuve orale d'admission.

Intentions pédagogiques

- (In)former sur les évolutions des dispositifs de formation et des dispositions réglementaires ;
- Intégrer les nouvelles modalités pédagogiques avec, selon les publics, cours en distanciel ;
- Inclure et s'appuyer sur les expériences d'experts : patients partenaires, professionnels de santé, intervenants extérieurs, représentants d'associations.



Méthodes pédagogiques :

Les méthodes et outils pédagogiques sont adaptés à une formation d'adulte. Ils varient en fonction des objectifs pédagogiques fixés par l'équipe :

- > Cours magistraux ;
- > Tables rondes ;
- > Travaux dirigés ;
- > Travail bibliographique en ligne ;
- > Travaux individuels et travaux de groupe ;
- > Suivi pédagogique individuel et régulation collective ;
- > Supports vidéo, plateforme pédagogique, forums, travaux personnels guidés en ligne ;
- > Préparation à la revue de l'actualité dans le domaine sanitaire, social et professionnel ;
- > Mises en situation aux épreuves de sélection

Le centre de documentation des IFSI-IFAS-IFCS est mis à disposition et un accès internet est proposé pendant et en dehors des heures de cours.

Objectifs :

- Enrichir une culture professionnelle ;
- Établir un bilan personnel et ou professionnel des points forts et des points à améliorer en vue d'accéder à la formation ;
- Acquérir des méthodes de travail ;
- Appréhender les métiers d'aide-soignant, infirmier et cadre de santé : rôle, fonction, missions, valeurs ;
- Développer une réflexion éthique ;
- Améliorer la rigueur du raisonnement, la clarté et la structuration de l'expression à l'écrit comme à l'oral ;
- Clarifier le projet professionnel : travail sur les représentations du métier, les valeurs soignantes, clarification des motivations ;
- Préparer le candidat aux attendus de sélection.

Les intervenants sont des formateurs qualifiés dans le domaine de la santé, des professeurs diplômés, des professionnels des services de soins, des étudiants.

Lieux de formation

Instituts de formation du GCSPA :

- IFSI Site d'Aix en Provence

CH Montperrin, bâtiment Vallade

- IFSI Site de Salon de Provence

Hôpital du Pays Salonais

Pour en savoir plus

gcspa.fr/nos-formations

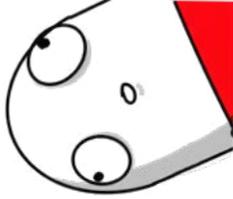
PROMOTION DE LA SANTE

Par ailleurs tous les référentiels de formation prévoient dans les textes réglementaires l'implication des étudiants et élèves dans la promotion de la santé. Les Instituts du GCSPA s'inscrivent dans cette dynamique.

La promotion de la santé est portée conjointement par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La valorisation de la promotion de la santé s'exprime, en partie dans nos formations, par la mise en œuvre du **Service Sanitaire pour les étudiants en soins infirmiers**. Cette instauration d'un service sanitaire décidée pour **tous les étudiants en santé** constitue un engagement présidentiel et s'inscrit dans le cadre de la **stratégie nationale de santé**.

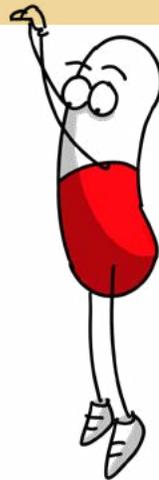
L'enjeu de l'implication des différentes filières de formation est celui de la facilitation d'un travail futur où différents professionnels de santé seront amenés à intervenir dans le **parcours de prise en charge d'un patient, de façon coordonnée**.





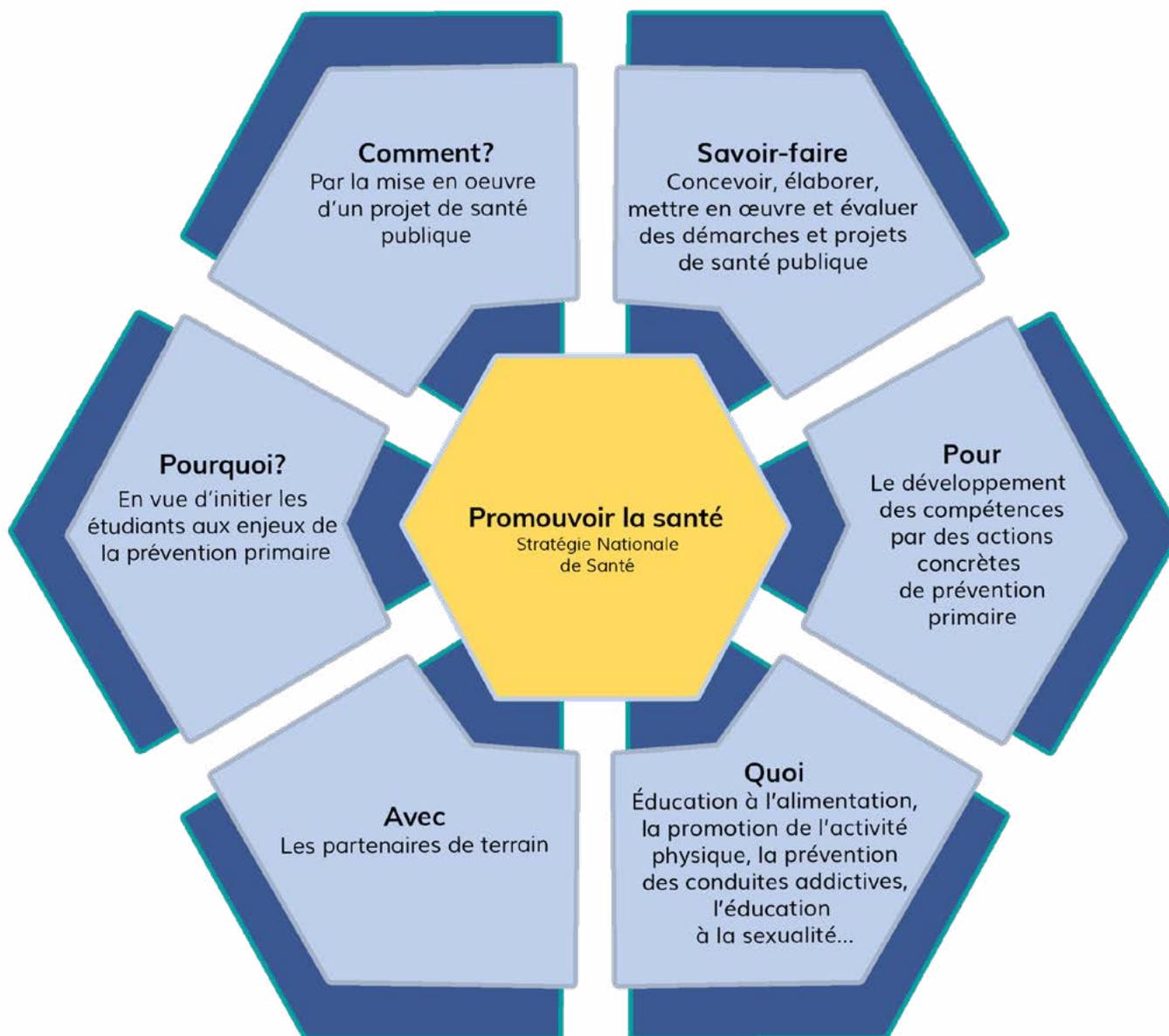
Des exemples d'actions concrètes conduites précédemment par les étudiants visant la promotion de la santé au sein de nos instituts de formation :

- **Journée mondiale de lutte contre le SIDA**
- **Semaine « Fraiche Attitude »**
- **Téléthon ;**
- **Journée mondiale du diabète**
- **Projet Sport Santé**, à l'occasion de la fête de la Science
- Travail d'accompagnement réalisé auprès de la population des gens du voyage
- Education sur l'hygiène bucco-dentaire dans les écoles maternelles
- Participation « **Octobre Rose** »



Les objectifs retenus par l'OMS et intégrés au processus d'apprentissage par alternance:

- Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire,
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité
- D'intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.



Intentionnalité :
Pérenniser les actions de promotion de la santé avec les partenaires de terrain, dans une optique d'amélioration constante de la qualité des actions menées et de la formation des futurs professionnels de santé.

PROMOTION DU PRENDRE SOIN DE LA SILVER GENERATION

De l'autonomie à la dépendance, comment mieux prendre soin de nos aînés, de ces troubles qui nous troublent ?

Selon la DRESS, la France compte 1,5 million de personnes de 85 ans et plus. A l'horizon 2050, elles seront 4.8 millions. En 2016, près 7 500 EHPAD accueillait plus de 600 000 personnes âgées et près de 760 000 personnes âgées en perte d'autonomie bénéficiaient des prestations d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Ces quelques chiffres donnent la mesure des enjeux du secteur et du défi que représente le vieillissement de la population pour notre société et plus particulièrement pour les soignants.

L'émergence de nouveaux métiers et l'augmentation des besoins en personnels soignants pour accompagner ces personnes vulnérables nous demandent de repenser notre philosophie du « prendre soin » tout au long de la formation lorsque arrive le bout du bout de la vie.

Par ailleurs, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement promulguée le 28 décembre 2015 vise à construire une société où chacun puisse bien vieillir. Il revient donc aux professionnels de santé de participer à ce « bien-vieillir », de faciliter le quotidien des personnes âgées et de leur entourage. Le SEGUR de la santé prévoit de développer et financer les secteurs d'accompagnements des personnes âgées.

Comment accompagner les futurs soignants dans leur processus de professionnalisation au service des aînés et travailler sur leurs représentations du grand âge ?

Voici quelques questionnements que nous soumettons à la réflexion des apprenants pour favoriser le prendre soin complexe de la personne âgée :

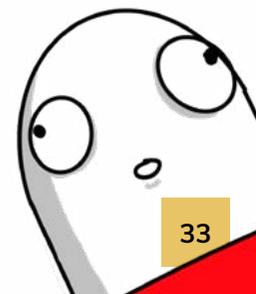
- *Aujourd'hui quel regard portez-vous sur les vieilles personnes ? La vieillesse est-elle une chance ?*
- *Lorsqu'il est l'heure d'une mise en valeur des rides, pourriez-vous regarder la vieillesse comme un avenir pour une nouvelle vie, un nouveau projet de vie ?*
- *Lorsque les gestes se font plus lents, comment faites-vous pour rendre les choses ordinaires de la vie extraordinaires pour la personne âgée au quotidien ?*
- *Quelle dimension éthique mobilisez-vous pour appréhender le ressenti des personnes âgées prises en soins ?*

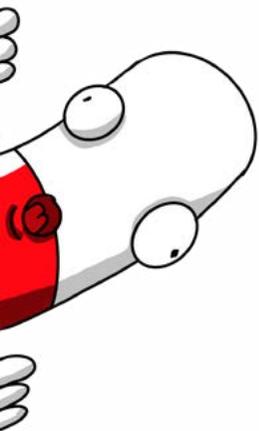




Le respect de l'autonomie et de la liberté de la personne suppose une prise en charge personnalisée et une transformation des représentations de la vieillesse que nous valorisons à travers les projets de formation pour :

- Participer à l'amélioration de l'attractivité des professions de santé : *participation aux forums, congrès, Journées portes ouvertes*
- Faire évoluer le regard des futurs soignants sur le processus de vieillissement de la Personne
 - Valoriser l'exercice soignant auprès des personnes âgées au cours de l'accompagnement des apprenants. Cette promotion se fait à l'occasion des affectations de stage, par le développement de collaborations (agrément et visites des terrains de stage, structures partenaires) mais aussi en institut à l'occasion des groupes de parole, des suivis pédagogiques: *analyse des écarts entre les pratiques de terrain et les connaissances délivrées en institut*
- Donner du sens aux soins du « grand âge » par des échanges (débat, tables rondes, films ...) entre les apprenants et les professionnels de santé
 - Favoriser la construction de projets communs entre professionnels du « grand âge » et les apprenants: *animations en EHPAD par les élèves Aides-Soignants, actions de santé publique au sein des EHPAD par les étudiants infirmiers...*

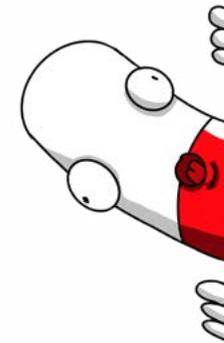




In fine, les instituts se proposent d'élaborer un cheminement pédagogique dès le dispositif d'accompagnement à l'entrée en formation puis tout au long de la formation.

Notre objectif est de développer une culture soignante orientée vers une attention particulière sur la qualité de vie et la santé des personnes âgées, quel que soit le lieu de soins.

Cette articulation pédagogique, réfléchie par les formateurs, constitue un fil conducteur entre les différents temps de formation afin de donner sens à la philosophie du prendre soins des personnes âgées.



PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SANTE

RECHERCHE EN SOINS ET SANTÉ

L'enjeu d'un travail de recherche n'est pas de trouver une réponse à une problématique identifiée, de construire un projet d'action et encore moins de révolutionner le fonctionnement hospitalier. Il s'agit avant tout de rendre possible l'émergence d'un questionnement puis de se mettre en recherche.

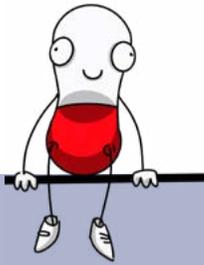
Ce travail de mémoire permet le développement du soi professionnel ainsi que l'amélioration des pratiques.

Le but à atteindre importe tout autant que la démarche mise en œuvre pour y parvenir.

La recherche en soins et santé apparaît comme une nécessité dans un contexte où l'universitarisation des études est renforcée, où l'évolution socio-économique et les attentes des usagers imposent une mutation des métiers.

Inscrites dans le cursus Licence-Master-Doctorat, et en partenariat avec Aix-Marseille Université, les formations conduisant aux diplômes d'Etat d'infirmier et de cadre de santé invitent les étudiants à se positionner en tant « qu'apprentis chercheurs » par l'élaboration d'un mémoire. Dans les formations délivrant les grades Licence et Master, concernant respectivement les diplômes d'infirmier et de cadre, le mémoire est un travail d'initiation à la démarche de recherche. C'est une activité intellectuelle qui passe par un questionnement et une méthodologie pour faire avancer la connaissance au service de l'amélioration de la qualité des soins.





Les objectifs :

- Enrichir les pratiques professionnelles par le questionnement et l'analyse
- Favoriser l'émergence d'écrits et de publications de professionnels de la santé
- Engager le-la futur-e professionnel-le dans la démarche qualité
- Favoriser sa construction identitaire
- Certifier des compétences diplômantes.

Tout au long de leur cheminement, les étudiants sont accompagnés par des directeurs de mémoire, « facilitateurs » de l'élaboration du travail de recherche. Ils sont membres du jury qui évalue l'écrit du mémoire et la prestation orale lors de la soutenance.



PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

La journée annuelle de la Recherche en Soins et Santé, organisée par les équipes pédagogiques du GCSPA, est un temps de valorisation des travaux réalisés par des étudiants des promotions sortantes.

Lors d'une communication orale, devant un auditoire d'étudiants, de professionnels et d'universitaires, les nouveaux diplômés présentent également comment ce travail est réinvesti dans leur réalité professionnelle.

DEMARCHE QUALITE

Les instituts du GCSPA sont mobilisés dans l'amélioration de leurs actions de formation. Engagés dans une démarche qualité initiée par le Conseil Régional et les autres financeurs, ils ont obtenu leur labellisation en 2019.

À partir de 2020, la démarche qualité s'appuie sur le référentiel national Qualiopi.

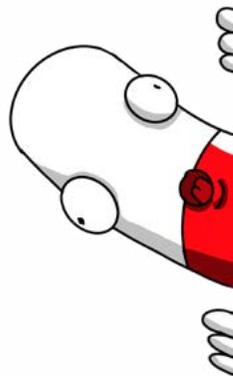
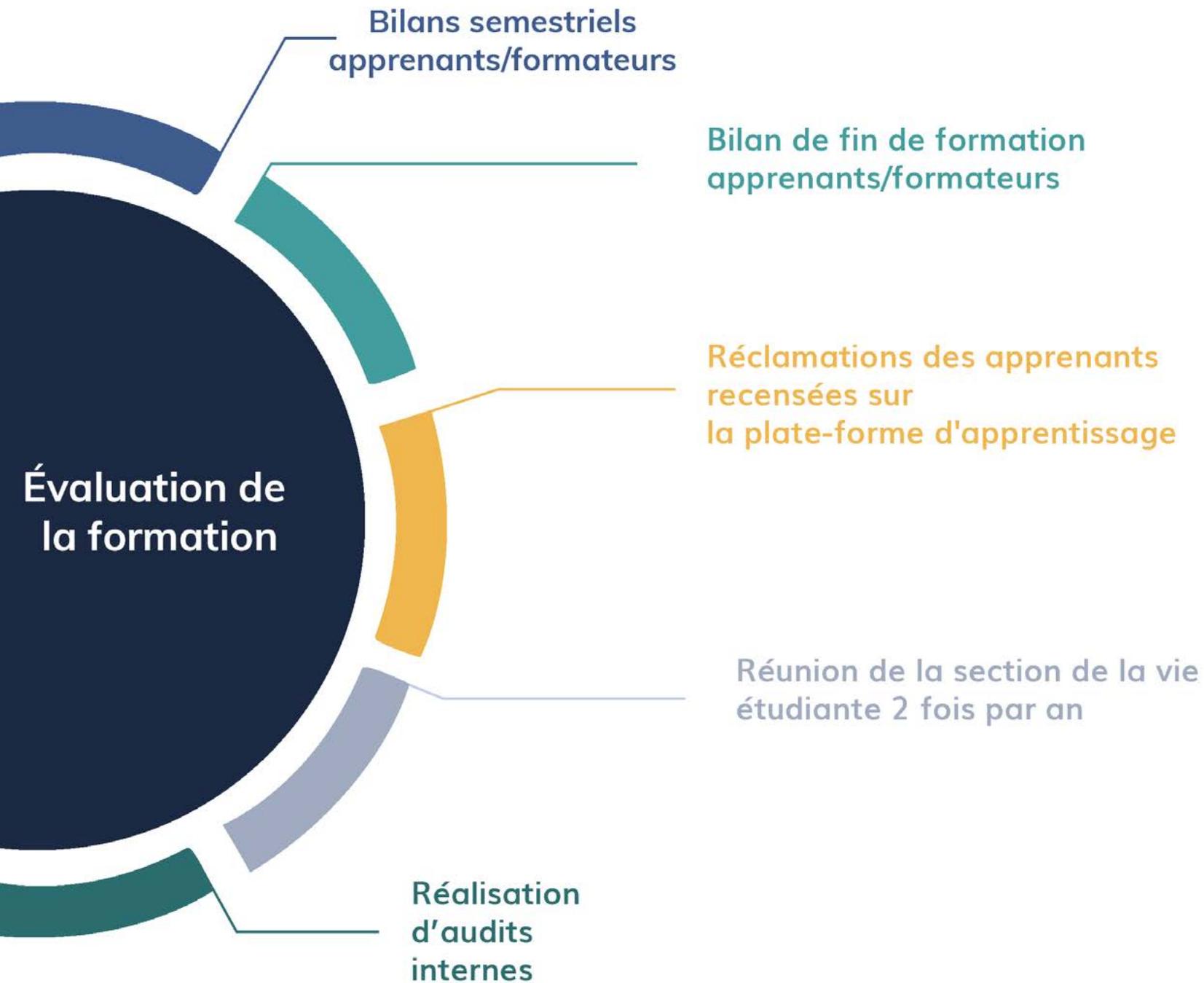
Par l'intermédiaire de cette démarche partagée, les échanges et la coopération entre les membres des équipes favorisent l'émergence d'un travail collectif, reflet d'une réelle volonté d'amélioration de l'offre de formation et des organisations.

La démarche qualité engage l'ensemble des personnels des instituts du GCSPA : les groupes de travail intègrent les différents corps de métier et filières en fonction des thèmes, sur chaque site. Les référents qualité des instituts du GCSPA sont identifiés et connus. Des membres de l'équipe pédagogique et administrative formés comme auditeurs internes vérifient annuellement la conformité au référentiel.

Les instituts du GCSPA sont dotés d'un outil d'aide au pilotage de la qualité afin d'améliorer notamment le suivi des actions en lien avec les indicateurs qualité et poursuivre l'harmonisation des pratiques inter-filières et inter-sites.



L'engagement dans le **développement soutenable** et la **promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations** (qui s'appuient sur deux chartes) montrent également notre souhait d'améliorer encore et toujours la qualité de nos formations.



DEVELOPPEMENT SOUTENABLE

Les instituts de formation du GCSPA se sont inscrits depuis de nombreuses années dans une démarche de développement soutenable.

Il s'agit surtout de sensibiliser les étudiants et professionnels pour acquérir des comportements qui soient en adéquation avec cette démarche.

Depuis deux ans des éco-délégués sont élus dans chaque promotion. Ils participent aux réunions du comité de pilotage de développement soutenable pour faire le bilan des actions mises en place et en envisager la poursuite ou de nouvelles.



La notion de développement soutenable est reprise ou travaillée à travers certaines unités d'enseignement. Les étudiants participent activement au renouvellement de l'affichage dans les locaux.

Les différentes actions



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le handicap peut être moteur, psychique, mental, sensoriel ; il peut également s'agir d'une maladie invalidante, de troubles de l'apprentissage. Les profils sont très divers, il est visible ou invisible.

L'approche du handicap en formation nous conduit à changer notre regard pour que la question :

• Comment suivre une formation de soignant lorsque l'on présente un handicap ?

devienne :



• Comment peut-on organiser l'environnement au sens large et l'approche pédagogique, pour que la personne en situation de handicap puisse suivre une formation de soignant ?

Car, « ce qui crée la situation de handicap au final, c'est bien un environnement inadapté et non plus la déficience elle-même. C'est pourquoi aujourd'hui nous parlons de « personne en situation de handicap ».

Cette dimension sociale et environnementale du handicap a été confirmée et officialisée en 2005 avec la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

<https://informations.handicap.fr/a-definition-du-handicap-6028.php>

Si l'accessibilité est impossible, favoriser des mesures de compensation spécifiques aux besoins de l'apprenant en situation de handicap.

L'enjeu étant la formation de soignants compétents au service de la personne soignée, les apprentissages demeureront cohérents aux référentiels de formation et aux valeurs soignantes.

Les instituts du G.C.S.P.A., sont volontaires et engagés dans une démarche d'accompagnement d'apprenants en situations de handicap. Pour cela, ils ont nommé et formé une équipe de référents handicaps dont les missions sont formalisées et uniformisées pour tous les instituts. Cette équipe se réunit plusieurs fois par an pour se concerter et prendre des décisions collégiales.

Si l'on transpose ces éléments au domaine de la formation en santé nos actions consistent à :

- Identifier les besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap
- Agir sur l'accessibilité aux enseignements
- Créer un environnement de travail le plus adapté possible
- Sécuriser le parcours de formation aussi bien dans les instituts que sur les lieux de stage
- Rendre l'environnement capacitant pour favoriser la réussite dans les projets de formation et d'insertion professionnelle.





Avant l'entrée en formation

Informer et accompagner les candidats en situation de handicap



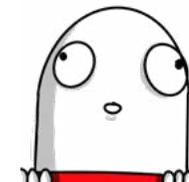
Accueil

- Informer dès le retrait du dossier d'admission
- Identifier les étudiants/ élèves
- Présenter les référents handicap
- Rencontrer sur demande de l'étudiant / élève



Suivi

Des entretiens selon les besoins des interlocuteurs privilégiés :
Réfèrent handicap, réfèrent de suivi pédagogique



FORMATION CONTINUE

La formation continue est à envisager sous deux angles : la formation du personnel des instituts du GCSPA et la prestation de formation pour les professionnels de santé.

LA FORMATION DU PERSONNEL DES INSTITUTS DU GCSPA

L'évolution de la pédagogie amène les instituts du GCSPA à développer de nouvelles approches d'enseignement. La formation des formateurs et des agents administratifs et techniques permet d'accompagner le changement et de maintenir le niveau de compétences.

État des lieux

Actuellement la formation du personnel se divise en deux axes :

- La formation collective participe à la dynamique institutionnelle de construction des compétences et permet d'apporter une cohérence dans la mise en place des dispositifs de formation.
- La formation individuelle des formateurs s'articule autour de formations courtes de type congrès, journées professionnelles et de cursus diplômants comme les Diplômes Universitaires ou Master.

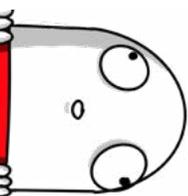


Projection

Le GCSPA s'engage à poursuivre la formation des formateurs et des agents administratifs et techniques par rapport à ces deux axes.

Il élabore pour cela un plan annuel de formation comprenant :

- Des formations individuelles, demandées par les agents lors des entretiens annuels, retenues en fonction de la pertinence vis à vis du projet pédagogique.
- Des formations institutionnelles collectives qui concernent l'ensemble des équipes des trois filières et trois sites. Le recensement des thèmes de formation se fera en réunion d'équipe.



FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ

Le DPC ou Développement Professionnel Continu est une obligation individuelle qui s'inscrit dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de tous les professionnels de la santé. Elle inclut l'acquisition et l'approfondissement de connaissances et compétences, ainsi que l'analyse des pratiques professionnelles.

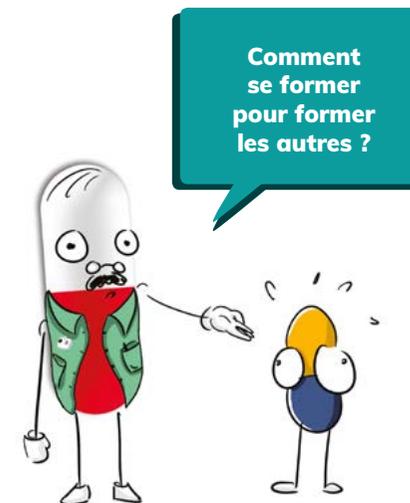
État des lieux

Les instituts de formation du GCSPA organisent et participent à des formations auprès de certains établissements de la région (*dispositifs d'accompagnement d'entrée en formation, simulation, tutorat...*).

Projection

Les instituts du GCSPA ont pour projet de développer la formation continue des professionnels de santé pour accompagner les évolutions réglementaires et professionnelles.

Ils pourront notamment, en fonction de l'évolution des référentiels, proposer des actions de formation en lien avec de nouveaux actes, activités ou compétences.



OUVERTURE DES INSTITUTS SUR L'EXTERIEUR

COMMUNICATION

LA COMMUNICATION

Les instituts
du GCSA

LES INSTANCES: ICOGI (Instance compétente pour les orientations générale des Instituts)/Section compétente pour le traitement des situations pédagogiques individuelles ou disciplinaires de discipline/CAC (Comission attribution des crédits)

LES RÉUNIONS professionnelles au niveau local, régional et national: Pédagogiques, inter filières, par filières, intersites, avec les partenaires...

LA SECTION DE VIE ÉTUDIANTE, L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE
LES TEMPS DE RENCONTRE avec les apprenants: Suivi pédagogique individuel ou collectif, les bilans semestriels et de fin de formation...

JOURNÉES PORTES OUVERTES (Flyer, affiches, revue)

CONFÉRENCES / JOURNÉES PROFESSIONNELLES

FORUM des EMPLOIS

DES OUTILS NUMÉRIQUES
Un site internet
Deux plateformes pédagogiques
Des outils d'échange collaboratifs
Un logiciel en visioconférence

LES PARTENAIRES

LES ADMINISTRATIONS DE CONTRÔLE ET DE TUTELLE

Le Conseil Régional, l'ARS (Agence régionale de santé),
La DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités)
L'AMU (Aix Marseille Université)

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

LE CEFIEC (Comité d'entente des Formations
infirmières et cadres)

LE GERACFAS (Groupement d'Études, de Recherche
et d'actions pour la formation Aide-soignante)

L'ANFH, LA MISSION LOCALE, LE GRETA, LE POLE EMPLOI LES ASSOCIATIONS DE VILLE LES ORGANISMES D'INTÉRIM

- Mise en oeuvre de dispositif d'accompagnement pour
l'entrée en formation
- Promouvoir l'insertion professionnelle, la prévention
des ruptures de parcours

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Accueil en stage, partenariat en lien avec le
Service sanitaire

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Des professionnels de santé ou des experts du domaine
sanitaire et social

Des patients représentants d'associations ou
patients partenaires

Les partenaires et la communication au sein des instituts du GCSPA

Des flyers

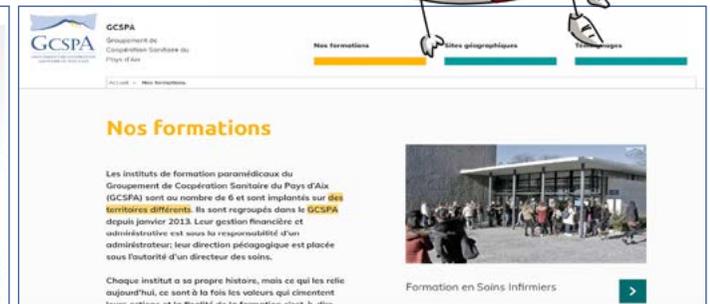


Une plate-forme Moodle

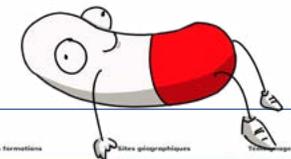
La plate-forme Uility 3.0



Des affiches



Un site internet



VIE ETUDIANTE

La vie dans nos instituts de formation

Afin de faciliter la vie étudiante dans nos instituts de formation, des aides, des partenariats, des instances, des associations et des aménagements des locaux ont été mis à la disposition des apprenants.

L'APPRENANT

LE CONSEIL RÉGIONAL

Le parlement régional de la jeunesse

[VOIR LE SITE](#)

pour les étudiants infirmiers
L'UNIVERSITÉ

[VOIR LE SITE](#)

CROUS
centre régional des œuvres universitaires et scolaires

[VOIR LE SITE](#)

LA CVEC
La contribution de vie étudiante et de campus

[VOIR LE SITE](#)

POUR TOUS LES APPRENANTS

Plusieurs aides peuvent être accordées grâce à nos autres partenariats (bourse, rémunération des stagiaires, versements financiers si cotisation)

VIE À L'INSTITUT

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS

Salon de Provence : AEIS
Aix en Provence : NESPA
Actions : rendre la formation la plus agréable possible en créant des moments conviviaux, en participant à des événements (Téléthon, journée du diabète, gala de la remise des diplômes, week-end ski, sport, méditation pleine conscience,)

RÉFÉRENT HANDICAP

Dans chaque institut, des référents peuvent vous accompagner.

LA VIE DANS LES INSTITUTS

Journée d'intégration, salle à manger/caféteria, micro-onde, centre de documentation...

LA REPRÉSENTATIVITÉ ÉTUDIANTE

La représentativité étudiante
Instances : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut., Sections pédagogique et disciplinaire, Conseil Technique, Section Vie Etudiante

Syndicats et fédérations (locaux ou nationaux)

Elections : délégué de promotion, éco-délégué, Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique (C.S.I.R.M.T.) des établissements de santé partenaires.